

Le projet
LIFE
BIODIV'OM

Protégeons
LA BIODIVERSITÉ MENACÉE
des Outre-mer français



Chamiers participants de lutte contre l'Acacia mangium © GEPOG

Synthèse de 6 ans d'actions – Layman's report

2018-2024

LIFE 17 NAT/FR/000604



Agir pour
la biodiversité

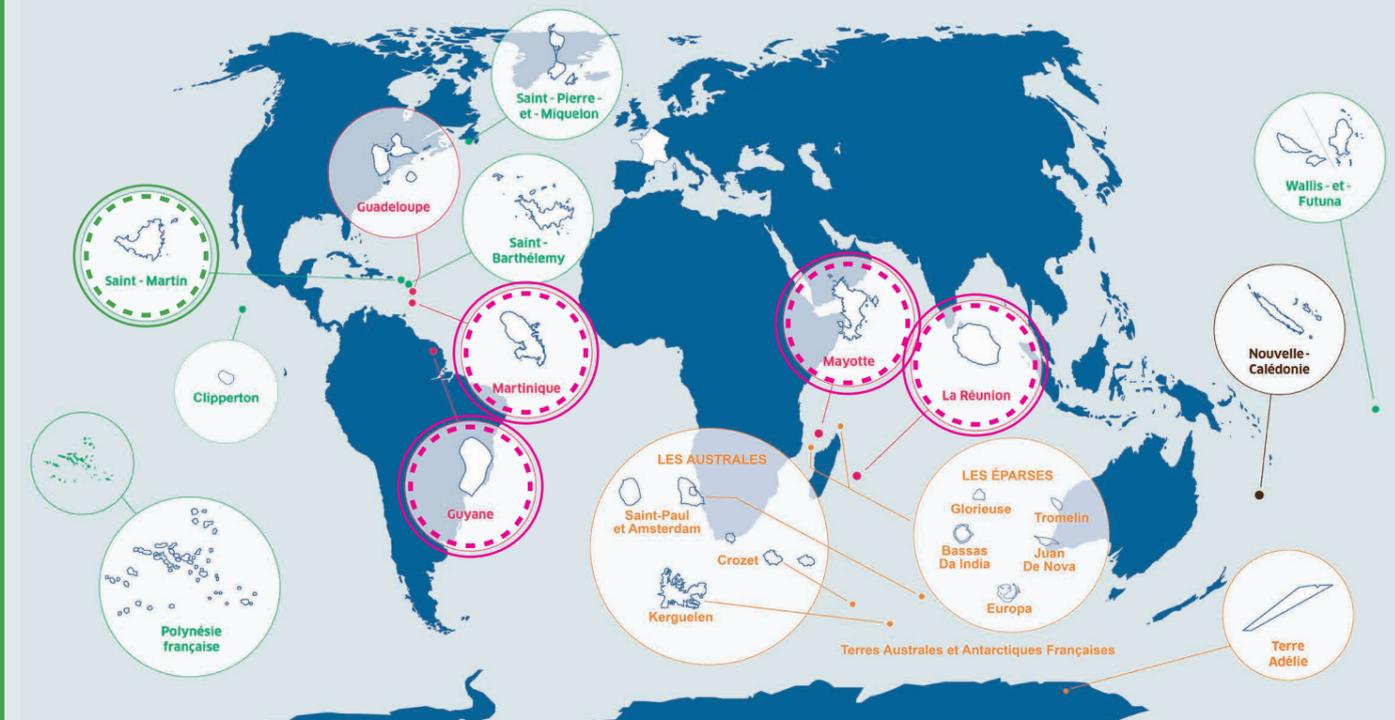


Contexte

La France d'Outre-mer, répartie sur trois océans, est composée de 13 territoires ultramarins : la Guyane française, Saint-Martin, la Martinique, Saint-Barthélemy, la Guadeloupe et Saint-Pierre et Miquelon dans l'océan Atlantique, Mayotte, La Réunion et les Terres Australes et Antarctiques Françaises dans l'océan Indien et la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française, Wallis et Futuna et Clipperton dans l'océan Pacifique.

A eux seuls, ces territoires abritent **80% de la biodiversité française et 10% de la biodiversité mondiale**. L'isolement géographique de la plupart de ces territoires a permis l'existence de nombreuses espèces endémiques et d'habitats patrimoniaux. Bien qu'exceptionnellement riche, la biodiversité ultramarine est tout aussi fragile, en raison de nombreuses pressions, notamment anthropiques, qui menacent les espèces et les habitats : introduction d'espèces exotiques envahissantes, végétales ou animales, dégradation et perte des habitats, pollutions, surpêche, braconnage ou encore changement climatique.

Face à la responsabilité qui incombe à la France de préserver une telle biodiversité, l'Union Européenne a mis en place un dispositif financier d'ampleur permettant d'agir concrètement et durablement en faveur de la biodiversité, appelé **LIFE** (L'Instrument Financier pour l'Environnement).



Le programme LIFE

Depuis 1992, le programme LIFE (L'Instrument Financier pour l'Environnement) est l'outil financier de la Commission européenne qui soutient les projets dans les domaines de l'environnement et du climat. Ces projets sont appelés « projets LIFE ».

Il s'adresse à des porteurs de projets publics et privés et vise à promouvoir et à financer des projets innovants portant par exemple sur la conservation d'espèces et d'habitats, la protection des sols, l'amélioration de la qualité de l'air ou de l'eau, la gestion des déchets ou encore l'atténuation ou l'adaptation au changement climatique.

Depuis 1992, environ 5 500 projets LIFE ont été financés et déployés dans toute l'Europe.



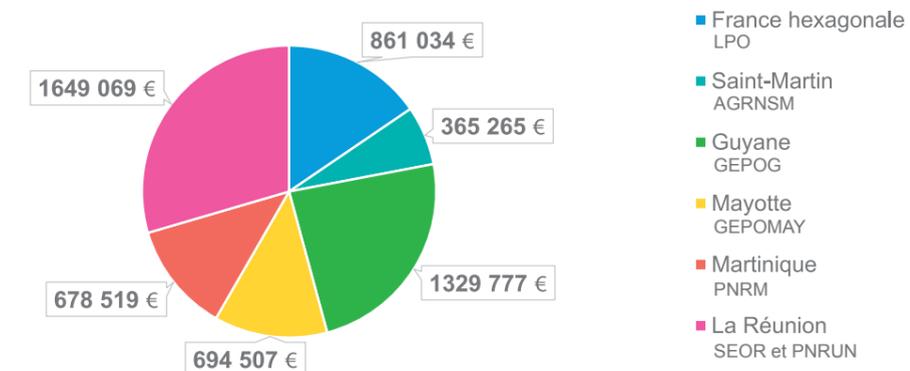
Le projet LIFE BIODIV'OM

Le LIFE BIODIV'OM est un projet européen mis en place dans le but d'améliorer l'état de conservation de trois espèces d'oiseaux, deux espèces de mérous et d'un habitat rare et menacé sur 5 territoires ultramarins : Guyane, Martinique, Saint-Martin, Mayotte et La Réunion.

- Coordinateur :** LPO France
- Bénéficiaires associés :**
- le Groupe d'étude et de protection des oiseaux en Guyane (GEOG)
 - le Groupe d'études et de protection des oiseaux de Mayotte (GEPOMAY)
 - la Société d'études ornithologiques de La Réunion (SEOR)
 - le Parc national de La Réunion (PNRun)
 - le Parc naturel régional de la Martinique (PNRM)
 - l'Association de gestion de la réserve naturelle de Saint-Martin (AGRNSM)

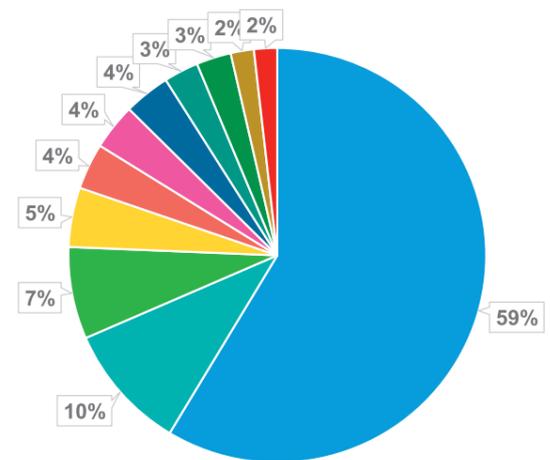
Durée : Septembre 2018 – Avril 2024 | **Budget :** 5 578 171 €

Budget par partenaire



Financements

- Commission européenne
- Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires (MTECT)
- Office français de la biodiversité
- Autofinancement
- DEAL Réunion
- DEALM Mayotte
- Conseil régional de La Réunion
- DGTM Guyane
- Collectivité territoriale de Guyane
- DEAL Martinique
- Conservatoire du Littoral



Objectifs du LIFE BIODIV'OM

AUGMENTER LES POPULATIONS DE 5 ESPÈCES MONDIALEMENT MENACÉES

- CR** ▶ **L'Échenilleur de La Réunion**
Lalage newtoni - La Réunion
En danger critique **CR** (mondial et à La Réunion)
- EN** ▶ **Le Crabier blanc**
Ardeola idae - Mayotte
En danger **EN** (mondial) - En danger critique **CR** (Mayotte)
- EN** ▶ **Le Moqueur gorge blanche**
Ramphocinclus brachyurus - Martinique
En danger **EN** (mondial) – En danger critique **CR** (Martinique)
- VU** ▶ **Le Mérou géant**
Epinephelus itajara - Guyane et Saint-Martin
Vulnérable **VU** (mondial)
- CR** ▶ **Le Mérou de Nassau**
Epinephelus striatus - Saint-Martin
En danger critique **CR** (mondial)



AMÉLIORER LA CONSERVATION D'UN HABITAT RARE

- ▶ Les savanes guyanaises

PAR QUELS MOYENS ?

- ▶ En approfondissant les connaissances sur ces espèces et leurs habitats
- ▶ En protégeant les sites d'alimentation et de reproduction utilisés par ces espèces
- ▶ En agissant sur les espèces exotiques envahissantes (EEE) végétales et animales
- ▶ En impliquant les populations locales et en accompagnant les acteurs socio-économiques

1 APPROFONDIR LES CONNAISSANCES

Mayotte

Pour la première fois dans le monde, des missions d'équipements télémétriques ont été réalisées sur le Crabier blanc dans le but de suivre et comprendre leurs déplacements mais également d'identifier de nouveaux sites stratégiques pour l'espèce. Plusieurs sites d'alimentation ont été découverts grâce aux localisations obtenues. Les Crabiers blanc sont territoriaux et démontrent une certaine fidélité à leurs sites d'alimentation mais ne semblent pas être inféodés uniquement aux zones humides, fréquentant également les forêts, les décharges et les zones périurbaines. Des données inconnues jusqu'alors.

3 missions d'équipement réalisées
5 individus équipés de balises GPS/UHF
11 individus équipés de balises ARGOS

La Réunion

Initialement prévue dans le cadre du projet, l'action de translocation de l'Echenilleur de La Réunion sur un autre site n'a pu être réalisée, faute d'anticipation et de concertation des acteurs. Néanmoins, l'étude de faisabilité du projet sur cette espèce a permis d'accumuler de nouvelles connaissances sur la distribution des habitats favorables, sur la structure et la diversité génétique de la population et sur la dynamique de l'espèce selon les scénarios de conservation mis en œuvre. Ces études pourront directement être réutilisées pour mettre en place des opérations de translocation. Des micro-enregistreurs acoustiques ont également été déployés sur certains sites et ont permis de détecter la présence de nouveaux territoires de Tuit-tuit.

3 études scientifiques réalisées
30 micro-enregistreurs acoustiques déployés



Guyane

Pour affiner les connaissances sur le Niaouli, le GEPOG s'est entouré d'experts venus de Floride afin d'effectuer des tests de différentes méthodes de lutte sur des individus adultes. La méthode la plus efficace dans ces conditions de test a été répliquée dans deux savanes envahies par le Niaouli. En parallèle, un test d'abattage à la pelle mécanique dans une forêt de niaoulis a été réalisé au Centre Spatial Guyanais. A ce jour, les suivis réalisés ne permettent pas de conclure sur l'efficacité de la méthode à plus grande échelle. D'autres tests de méthodes alternatives seront réalisés dans le cadre du plan après-LIFE.

1 stratégie de lutte contre le Niaouli rédigée



Entre 2019 et 2020, le GEPOG a réalisé des enquêtes auprès de pêcheurs professionnels et plaisanciers ciblant le Mérou géant et des guides de pêche. D'autres rencontres avec de nombreux acteurs de la filière ont été organisées (sociétés de transformation, restaurateurs, douanes, DEAAF) et une collecte de données de débarquement et de commercialisation a été effectuée auprès de l'Ifremer et du Marché d'Intérêt Régional. Ces interviews ont notamment permis d'affiner les données sur les sites de pêche, les méthodes utilisées ou encore de mettre en avant la raréfaction des individus de grande taille en Guyane.

5 pêcheurs professionnels et 38 plaisanciers interviewés



Saint-Martin

Une méthode inédite de récolte de larves (Post-larval Capture and Culture) a été déployée dans le but d'en apprendre davantage sur le processus de colonisation des larves de mérous dans les eaux de Saint-Martin. Malgré la capture de nombreuses post-larves, aucune larve des deux espèces cibles n'a pu être identifiée. Plusieurs enquêtes ont également été menées auprès de pêcheurs professionnels afin de récolter des données sur la gestion des stocks et les habitudes de pêche à Saint-Martin.

1 technique inédite déployée (PCC)
17 800 post-larves capturées
9 enquêtes réalisées

2 AMÉLIORER LA GESTION des espèces exotiques envahissantes



Mise en place des pièges A24 en mangrove © GEPOMAY

Mayotte

Grâce à la mise en place de pièges photographiques en face de faux nids à proximité des héronnières ainsi qu'à l'installation de cartes à mâcher (waxtags), le GEPOMAY a réussi à mettre en évidence la présence du Rat noir sur les sites de reproduction ainsi que le dérangement et la prédation effective exercés sur le Crabier blanc, justifiant par la suite la rédaction et la mise en place d'un plan de lutte. Des pièges mécaniques Goodnature© A24 disposés autour des héronnières ont été déployés dans certaines mangroves et ont permis de diminuer la densité de rats lors des périodes de reproduction.

90 pièges A24 installés sur 3 mangroves
16,5 ha de sites de reproduction protégés



Chantiers de dératisation sur le massif de la Roche Ecrite © PNRUN

La Reunion

Chaque année, une dératisation manuelle a été déployée sur le massif de la Roche Ecrite à travers la mise en place de raticide dans des stations d'appâtage sur les zones accessibles à l'Homme. De plus, une technique de dératisation par drone a été testée sur trois années pour dératiser des zones inaccessibles, augmentant ainsi les surfaces protégées. Des cages ont également été installées permettant la capture de chats harets au cours du projet. En parallèle, une étude de faisabilité a été menée sur le contrôle des Bulbuls orphée sur les territoires de Tuit-tuit. Elle n'a cependant pas permis à ce jour d'identifier de méthodes de lutte pertinentes, ni de quantifier l'effet négatif direct de cet oiseau exotique sur le Tuit-tuit.

1218 ha dératisés en 2023 contre 900 ha en 2018
1 technique novatrice par drone testée sur 60 hectares
6 chats harets capturés

Martinique

Cinq campagnes de piégeage ont été déployées dans des espaces protégés de la presqu'île de la Caravelle dans le but de réduire l'impact de la prédation par le Rat noir, la Petite mangouste indienne et l'Opossum commun dit «Manicou» sur le Moqueur gorge blanche. Entre 2021 et 2024, des pièges mécaniques Goodnature© A24 et des cages ont été installés sur les deux principaux sites de nidification de cet oiseau. Une Brigade d'intervention sur les espèces exotiques envahissantes, composée de 13 agents, dont 9 salariés en réinsertion professionnelle, a également été créée pour mener des actions de régulation de ces espèces sur l'ensemble du territoire du PNRM.

80 cages et 87 pièges mécaniques A24 installés par an
+ de 2000 prédateurs capturés
1 Brigade EEE déployée



Installation des cages en Martinique © PNRM

Guyane

Identifiées lors du Life+ CAP DOM, les techniques de lutte contre l'*Acacia mangium* ont été déployées à grande échelle sur plusieurs sites comme les Savanes du Centre spatial guyanais (CSG), les savanes d'Iracoubo, la Savane et les Pripris Maillard à Macouria, les Pripris de Yiyi à Sinnamary, la Savane de Wayabo à Kourou et sur le long de la route nationale 2. Ces actions mécaniques d'abattage ont permis la préservation de surfaces importantes de savanes. Toutes ces parcelles traitées ont ensuite fait l'objet de suivis rigoureux qui ont bénéficié de nouvelles actions de gestion lorsque ces dernières présentaient des repousses.

16 200 ha de savanes protégées
65% des savanes guyanaises préservées
99,9% des espaces protégés sans *Acacia mangium*
1 plan régional de lutte contre l'*Acacia mangium* rédigé



Lutte mécanique contre l'*Acacia mangium* © GEPOG

PROTÉGER & RESTAURER

les sites d'alimentation et de reproduction

RESTAURATION & AMÉNAGEMENTS

Mayotte

Plusieurs prairies humides comme celles de Miréréni, Malamani et Ambato, sites d'alimentation du Crabier blanc, ont bénéficié d'actions de restauration via l'arrachage de plantes végétales envahissantes comme l'*Acacia mangium* ou le Dartrier, le ramassage de déchets et le tronçonnage de cocotiers. Sur la prairie humide de Malamani, une convention d'occupation temporaire à usage agricole (COTUA) de 6 ans a été signée avec un agriculteur qui s'est engagé à modifier le pâturage de ces zébus pour qu'il soit favorable à la prairie humide. Sur ce site, des plants indigènes ont été utilisés pour reboiser la forêt d'arrière-mangrove adjacente et former une haie végétale protectrice. Des aménagements ont également été mis en place sur certains sites comme sur la lagune d'Ambato sur laquelle ont été installées des bornes pour délimiter l'APPB ainsi qu'un parcours pédagogique avec des murs d'observation permettant de canaliser le déplacement des riverains, d'éviter le dérangement des espèces et de limiter la dégradation du site.

2,28 ha de prairies humides restaurées
120 bornes installées
335 plants indigènes utilisés

Saint-Martin

Des nurseries artificielles appelées Biohut© ont été installées au cours du projet dans le but de permettre aux jeunes poissons de croître à l'abri des prédateurs, en y trouvant un abri mais également de quoi s'alimenter. Des Mérous de Nassau ont d'ailleurs été observés au sein même de ces nurseries artificielles.

14 BioHut© installés
13 Mérous de Nassau observés

Martinique

Un projet de corridor écologique a été initié dans le but de restaurer l'habitat historique du Moqueur gorge blanche, fragmenté par l'urbanisation et l'expansion des terrains agricoles sur la presqu'île de la Caravelle. Une convention de partenariat a ainsi été signée avec l'Exploitant Agricole du Galion (EAG) et une étude de faisabilité du corridor écologique a débuté. Elle comporte une expertise hydrologique et climatique, une étude du sol, un diagnostic écologique, un itinéraire technique et une étude d'impact environnemental du projet. Un Atelier Chantier d'Insertion (ACI) mobilisant 12 salariés a été créé au sein du PNRM dans le but de réaliser les travaux de plantation et d'entretien du corridor.

1 convention de partenariat signée
1 étude de faisabilité déployée
1 chantier d'insertion créé



Restauration de prairie humide à Mayotte © GEPOMAY

PROTECTION ET OUTILS RÉGLEMENTAIRES

Mayotte

Plusieurs sites d'intérêt pour le Crabier blanc ont bénéficié de nouvelles mesures permettant d'accentuer leur protection. L'arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) a été renouvelé sur la lagune d'Ambato, désormais également classée en tant qu'Espace naturel sensible (ENS). Les mangroves d'Ironi-Bé, Chiconi-Mangajou et Dzoumogné, sites de reproduction de l'espèce devraient prochainement bénéficier d'APPB tandis que la mangrove de Chirongui a été classée en ENS. Une démarche de labellisation Ramsar est en cours sur le Lac Karihani, principal site d'alimentation du Crabier blanc, et la baie de Boueni, plus ancien site de reproduction de l'espèce. Enfin, le GEPOMAY est devenu gestionnaire de deux sites du Conservatoire du Littoral (CdL), le Lac Karihani, par délégation du Conseil Départemental, et l'arrière-mangrove de la baie de Bouéni, avec le CdL et le Conseil départemental de Mayotte. Enfin, pour limiter la présence de personnes à proximité des sites de reproduction, plusieurs missions de surveillance ont été assurées, notamment sur la lagune d'Ambato, en partenariat avec l'association Jardin de M'tsangamouji. Aucun acte de braconnage n'a d'ailleurs été recensé sur la période du LIFE.

13 ha de sites d'alimentation
et 54 ha de sites de reproduction protégés
2 sites gérés par le GEPOMAY
147 missions de surveillance



Suivi des populations de poissons dans un Biohut© © AGRNSM

Saint-Martin

Un arrêté concernant le Mérou géant et le Mérou de Nassau à Saint-Martin et en Guadeloupe interdisant, en tout temps et en tout lieux, la pêche maritime de loisir de ces deux espèces a été publié en 2019. De nombreuses missions de surveillance ont également été assurées par la réserve afin de contrôler les pêcheurs observés. Enfin, 4 agents de la réserve ont vu leurs compétences de police étendues à l'extérieure de la réserve et 1 agent a été commissionné et assermenté.

1 arrêté de réglementation publié
508 missions de surveillance réalisées

Guyane

Tout au long du projet, plusieurs missions de surveillance ont été réalisées en bateau et sur les sites de débarquement en partenariat avec les agents de l'Office français de la biodiversité (OFB) ainsi que la gendarmerie maritime. Ces contrôles ont permis d'assurer le respect de la réglementation en vigueur en Guyane (captures limitées à un mérou par bateau et par sortie de pêche pour les plaisanciers en mer). Un guide de bonnes pratiques en mer avec un volet spécifique à la pêche au Mérou géant a également été rédigé et distribué.

76 missions de surveillance effectuées
30 filets contrôlés ou saisis
152 navires contrôlés
2 rappels à la loi et 1 infraction
1 guide de bonnes pratiques rédigé

4 IMPLIQUER & ACCOMPAGNER les acteurs locaux

MOBILISER LES USAGERS DU TERRITOIRE

La Réunion

Pour dératiser le massif de la Roche Ecrite, des chantiers participatifs ont été organisés chaque année permettant de mobiliser et d'impliquer de nombreux bénévoles. Pour la première fois, des chefs de brigade bénévoles ont été formés pour encadrer ces chantiers participatifs, permettant ainsi de limiter les coûts, de mobiliser et de sensibiliser le grand public et d'assurer la pérennité de leur mise en œuvre malgré la surface à couvrir qui s'agrandit d'année en année.

143 bénévoles en moyenne inscrits par an
14 chefs de brigade en moyenne formés par an
76% de l'action réalisée par les bénévoles



Chantier participatif de dératissage à La Réunion © SEOR

Guyane

En 2019, le GEPOG a réalisé des ateliers de concertation réunissant une vingtaine d'acteurs locaux, aboutissant à la rédaction de deux documents stratégiques de gestion qui permettent aujourd'hui d'aider et d'accompagner tous les acteurs à réduire l'impact de l'*Acacia mangium* et du Niaouli sur leurs espaces. Un jeu de rôle « YanAcacia » permettant d'explorer des solutions face à des scénarios problématiques a été également créé et plusieurs sessions ont été organisées auprès d'acteurs du territoire. Le GEPOG a également assuré la formation d'agents techniques municipaux et d'entreprises paysagiste sur les méthodes de gestion de ces espèces.

3 ateliers de concertation réalisés
1 jeu de rôle créé
4 formations effectuées



Jeu de rôle YanAcacia en Guyane © GEPOG

CONCILIER CONSERVATION ET ACTIVITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES

Guyane

Après avoir mené une enquête auprès d'une trentaine d'acteurs locaux détenteurs de l'*Acacia mangium* et mis en évidence les multiples utilisations de cette espèce exotique envahissante, le GEPOG et ses partenaires ont identifié des espèces végétales locales capables de compenser ces usages. Des tests de germination et de stockage, validés par des experts venus de La Réunion, ont ensuite été effectués en pépinière. Ces tests ont permis de conserver plusieurs espèces locales capables de substituer les usages de l'*Acacia mangium*. Suite à cela, des milliers d'essences locales ont été plantées sur des parcelles tests à Iracoubo et suivies au fil du temps. Deux guides techniques ont été rédigés à destination des pépiniéristes et aménageurs pour promouvoir ces espèces.

8 espèces de substitution produites en pépinières
+ de 4000 essences plantées sur des parcelles tests
2 guides techniques rédigés



Réunion de concertation © AGRNSM

En Guyane, afin d'inclure les usagers dans la définition et la mise en œuvre d'une stratégie de conservation du Mérou géant prenant en compte les activités économiques, des ateliers de concertation ont eu lieu en 2021 et 2022 avec les pêcheurs et autres professionnels du secteur afin de définir les actions à mettre en place pour une gestion durable du Mérou géant sur le territoire. Au total, 5 axes de travail ont été définis regroupant plusieurs actions concrètes qui seront mises en œuvre à court ou moyen terme.

4 ateliers de concertation effectués
44 actions concrètes rédigées



Essences locales en pépinière © GEPOG

Saint-Martin

Plusieurs formations et réunions bilatérales ont été réalisées auprès d'acteurs socio-économiques importants tels que les douaniers, les pêcheurs professionnels et de loisirs, les gérants de magasins de pêche ou encore les clubs de plongée. Ces réunions ont permis d'intégrer les usagers dans la définition et la mise en œuvre d'une stratégie de conservation des mérus sur l'île de Saint-Martin.

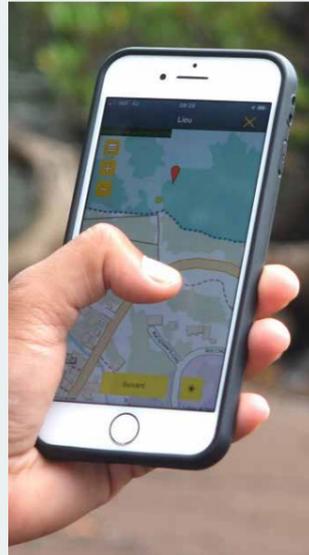
12 réunions bilatérales organisées
20 acteurs socio-économiques présents

5 RENFORCER les outils locaux d'aide à la décision

LES SCIENCES PARTICIPATIVES AU SERVICE DE LA BIODIVERSITÉ

L'acquisition de données sur la faune dans les territoires ultramarins est nécessaire pour améliorer la gestion et la conservation de la biodiversité ultramarine. Pour ce faire, des plateformes web ont été développées durant le projet Life+ CAP DOM (2010-2015) afin de permettre à tout observateur présent en Outre-mer, amateur ou professionnel, de transmettre ses observations de la faune. C'est ainsi que les portails Faune- Guyane, Faune-Martinique et Faune-Réunion ont vu le jour en 2012. Dans le cadre du projet Life BIODIV'OM, les portails Faune-Guyane et Faune-Réunion ont été modernisés et de gros efforts ont été déployés pour animer et valoriser ces portails en local, ce qui s'est traduit par une augmentation considérable du nombre de données transmises et du nombre d'observateurs inscrits.

De nouveaux portails ont vu le jour comme Faune-Mayotte ou encore Faune-Antilles, qui couvre les territoires de Saint-Martin, Saint-Barthélemy, la Martinique et la Guadeloupe. Certaines de ces plateformes ont été reliées directement au projet d'observatoire de la LPO nommé « Oiseaux De France » (ODF), permettant d'illustrer directement sous forme cartographique les données enregistrées sur chacun des territoires. Toutes les données récupérées vont ainsi permettre d'améliorer la gestion de ces espèces lors de projets d'aménagement, ou pourront être utilisées pour rédiger ou actualiser les listes rouges UICN des espèces menacées sur les territoires ultramarins.



Saint-Martin

Afin de maximiser les données d'observation du Mérou géant et Mérou de Nassau, un dispositif participatif nommé « Les Yeux des Mérous » a été déployé. De nombreuses informations ont ainsi pu être transmises sur leur observation dans les eaux de Saint-Martin mais également à Saint-Barthélemy, Saba, Anguilla, Antigua, Barbuda ou encore en Guadeloupe.

76 observations de Mérous de Nassau et géants transmis par les Yeux des Mérous

2 nouveaux portails de sciences participatives déployés
5 dépliants, 10 kakemonos et 5 vidéos de promotion réalisés
Faune-Guyane : + de 1 425 000 données et 2000 observateurs
Faune-Réunion : + de 110 000 données et 1100 observateurs
Faune-Antilles : + de 33 500 données et 240 observateurs
Faune-Mayotte : + de 3 650 données et 135 observateurs

Synthèse des données au 31/03/2024

LES ZONES IMPORTANTES POUR LA CONSERVATION DES OISEAUX (ZICO)

L'identification de Zones importantes pour la conservation des oiseaux (ZICO), en anglais « Important Bird Areas » (IBA) permet de localiser des sites à protéger en priorité afin de permettre aux populations d'oiseaux d'un territoire de se maintenir ou de prospérer. La méthodologie d'identification des IBAs proposée par Birdlife International a été adaptée pour tenir compte des spécificités liées à l'avifaune des territoires d'Outre-mer français.

16 espèces d'oiseaux prioritaires et 4 ZICO identifiées à Saint-Martin
44 espèces d'oiseaux prioritaires et 20 ZICO identifiées en Martinique

Les sites identifiés pourront faire l'objet de mesures de protection spécifiques grâce à l'utilisation de divers outils réglementaires (Arrêté de protection de biotope, espace naturel sensible, réserve naturelle...).

Déjà réalisée sur le territoire de Mayotte, de La Réunion et en Guyane, l'identification des espèces prioritaires et des ZICO sur la base de critères d'intérêt communautaire a été menée sur les îles de Saint-Martin et de la Martinique dans le cadre du projet Life BIODIV'OM.

L'AGRNSM, accompagnée par un ornithologue expert des Antilles, et le PNRM, soutenu par un bureau d'étude faune-flore, ont ainsi identifié des espèces d'oiseaux prioritaires pour leurs territoires, des zones importantes pour la conservation des oiseaux et des actions de conservation et de gestion en faveur de ces espèces à mettre en place sur ces territoires.



Observation ornithologique © AGRNSM



Engoulevent coré © Biotope, Agence Caraïbes

6 COMMUNIQUER & SENSIBILISER aux enjeux de la biodiversité ultramarine

IMPLIQUER ET FORMER LES POPULATIONS ET ACTEURS LOCAUX

Divers outils ont été déployés afin de cibler à la fois le grand public, les élus et les scolaires. Ainsi les bénéficiaires ont organisé de nombreuses conférences universitaires et interventions scolaires, participé à des événements locaux, installé des panneaux d'informations et réalisé des dépliants et vidéos de sensibilisation.

Plus de 500 000 personnes sensibilisées par une palette d'outils déployés au niveau national

- 1 dossier de presse
- 1 plaquette de présentation
- 1 Oiseau Mag Junior
- 1 site internet
- 1 page facebook
- 10 newsletters



mais également sur chacun des territoires

- 7 dépliants de sensibilisation
- 1 exposition itinérante
- 26 vidéos
- 23 panneaux d'informations
- 252 interventions scolaires
- 36 conférences universitaires
- 13 réunions publiques



Festival en faveur du Crabier blanc © GEPOMAY



Sortie scolaire sur le terrain à Mayotte © GEPOMAY



Panneau d'information sur la mangrove de Tsimkoura © GEPOMAY

7 PARTAGER & ECHANGER autour de thématiques communes

VALORISER LES RÉSULTATS DU PROJET LORS DE COLLOQUES EXTÉRIEURS

L'ensemble des partenaires ont participé à des colloques extérieurs dans le but de présenter les résultats du projet :

- ▶ le GEPOMAY lors du **Pan African Ornithological Congress** (PAOC) au Zimbabwe en 2022
- ▶ la SEOR lors de l'**European Vertebrate Pest Management Conference** (EVPMP) en Italie en 2023
- ▶ le GEPOG au Chili lors de la 16^{ème} **International Conference on Ecology and Management of Alien Plant Invasions** (EMAPI) en 2023
- ▶ l'AGRNSM lors des premières **Assises de la Pêche** en 2024 à Saint-Martin
- ▶ le PNRM lors du 42^{ème} **Congrès des Réserves Naturelles de France** (RNF) à Seignosse en 2024
- ▶ la LPO au **Congrès mondial de l'UICN** à Marseille en 2021, à la **Birdfair** au Royaume-Uni en 2022 et au **Séminaire Biodiversité Outre-mer** à la Grande-Motte en 2023

ECHANGER AUTOUR DES ENJEUX DE CONSERVATION LORS DE SÉMINAIRES TECHNIQUES

Au cours du projet, trois séminaires techniques ont été organisés à La Réunion et en Guyane dans le but, à la fois de valoriser les actions déployées sur les territoires, mais également de réunir des partenaires locaux, experts, élus, gestionnaires et collectivités pour échanger et améliorer la protection de la biodiversité ultramarine. Ce sont près de 250 personnes qui ont pu participer et échanger autour des thématiques « connaissances utiles à la conservation », « lutte contre les espèces exotiques envahissantes » et « démarches participatives en faveur de la biodiversité ».



Séminaire technique en Guyane en 2022 © Vincent Prémel

2 séminaires techniques et 1 séminaire final organisés
250 participants

TRANSMETTRE LES COMPÉTENCES ACQUISES LORS DE MISSIONS DE RÉPLICABILITÉ

Au cours du projet, 5 missions de réplabilité ont été organisées dans le but de former d'autres structures de l'environnement aux compétences et connaissances acquises :

- ▶ Le GEPOMAY a invité les **Terres australes et antarctiques françaises (TAAF)**, **Seychelles Islands Foundation (SIF)** et **Asity Madagascar** en 2023
- ▶ La SEOR a formé l'association **Bird Conservation New Caledonia (BCNC)** de Nouvelle-Calédonie en 2023
- ▶ Le GEPOG a invité le **Conseil départemental de Mayotte**, le **Conservatoire botanique national de Mascarin (CBNM)** et le **Parc de Mohéli (Comores)** en 2022
- ▶ L'AGRNSM a formé l'**Agence territoriale de l'environnement (ATE)** de Saint-Barthélemy en 2021
- ▶ Le PNRM s'est rendu à Sainte-Lucie pour initier une coopération technique avec les équipes du **ministère de l'Agriculture, des Pêches, de la Sécurité alimentaire et du Développement rural** en 2024



5 missions de réplabilité effectuées
9 structures bénéficiaires des missions de réplabilité

RÉDIGER DES RETOURS D'EXPÉRIENCE POUR ACCOMPAGNER LES ACTEURS DE L'ENVIRONNEMENT

Dans le but de transférer de manière synthétique les résultats des actions déployées mais également les retours sur les aspects techniques, financiers et collaboratifs, des études techniques ont été rédigées en français et en anglais. Ces études ciblent notamment les actions de lutte EEE en Guyane, les actions déployées à La Réunion, en Martinique et à Mayotte pour préserver les espèces d'oiseaux menacées, une étude sur la gestion des mérous en Guyane et à Saint-Martin et une étude technique sur les outils d'aide à la décision.

6 études techniques rédigées

Pour retrouver l'ensemble des études techniques



DES RESULTATS CONCRETS



À Mayotte, l'ensemble des actions menées ont permis d'estimer une population reproductrice de Crabier blanc de 598 couples répartis sur 5 mangroves en 2024 tandis qu'elle avait été estimée à 147 couples sur 4 mangroves en 2018.

À La Réunion, la population connue de Tuit-tuit a bénéficié des efforts déployés durant le projet LIFE BIODIV'OM. Estimée à 37 couples en 2018, elle a atteint les 55 couples connus en 2023.

En Martinique, tandis que le succès de reproduction du Moqueur gorge blanche était quasi-nul depuis plusieurs années, les actions de lutte contre les prédateurs ont porté leurs fruits puisqu'au moins 7 jeunes à l'envol ont pu être observés en 2023.

En Guyane, les importants chantiers de lutte mis en place contre l'*Acacia mangium* ont permis de protéger 65% des savanes guyanaises et 99,9% de celles présentes sur des espaces protégés.

À Saint-Martin et en Guyane, les actions effectuées ont permis la publication d'un arrêté interdisant la pêche de loisirs aux Mérou géant et Mérou de Nassau à Saint-Martin et en Guadeloupe. Les ateliers de concertation menés en Guyane ont conduit à la rédaction d'un plan d'actions composé de 44 fiches actions concrètes qui seront déployées prochainement, pour protéger le Mérou géant.

SEPT PARTENAIRES RÉUNIS AUTOUR D'UN MÊME PROJET

Répondre à un appel à projets LIFE mobilise des ressources financières et humaines conséquentes ainsi qu'une expertise technique pointue, dont ne disposent pas toutes les structures œuvrant en faveur de l'environnement en Outre-mer. Face à ce défi, la LPO se positionne depuis 2010 afin de monter et coordonner ces projets d'ampleur, permettant à tout un réseau de structures associatives et institutionnelles de bénéficier de financements conséquents en faveur d'espèces et d'espaces naturels.

Le LIFE BIODIV'OM naît ainsi de cette alliance entre une expertise de gestion de projet apportée par la LPO France et une expertise des problématiques de conservation locales portée par 6 structures ultramarines dont 2 associations, 1 parc naturel régional et 1 parc national, toutes compétentes sur leur territoire respectif. Les six années de ce projet LIFE sont la preuve de la pérennité de ce modèle qui reste unique en son genre en outre-mer et qui ouvrira probablement la voie à de nouveaux projets d'ampleur.

UN ANCRAGE TERRITORIAL ESSENTIEL

Le LIFE BIODIV'OM s'appuie avant tout sur la connaissance solide et l'ancrage territorial des bénéficiaires associés du projet. C'est cette forte présence locale qui a permis de mobiliser, dans chaque territoire, des comités de pilotage (COPIL) pour toutes les actions du programme. Composés des principaux acteurs de l'environnement et de nombreux partenaires techniques et institutionnels, ce modèle de gouvernance a été le garant de la bonne mise en œuvre des actions et de leur cohérence territoriale.



Echanges lors du séminaire technique à La Réunion © SEOR



Représentation du LIFE BIODIV'OM au congrès mondial UICN © GEPOMAY

IMPACT POSITIF POUR LES STRUCTURES

Au-delà des impacts positifs concrets et durables sur la biodiversité du fait d'actions de conservation d'ampleur déployées, le programme LIFE impulse une dynamique positive au sein des structures bénéficiaires de ce financement. Sa gestion nécessite le recrutement de salariés assurant la coordination des actions en local, la mise en œuvre des protocoles sur le terrain ou encore l'élaboration d'outils de communication ou la gestion administrative et financière du projet. Ainsi, certaines associations ont pu se structurer, pérenniser des postes et accéder à d'autres appels à projets ambitieux. En parallèle, des entreprises, prestataires du LIFE ont bénéficié économiquement du projet et ont pu se maintenir dans un contexte socio-économique complexe notamment en raison de la crise COVID.

PERSPECTIVES

Les actions réalisées dans le cadre du LIFE BIODIV'OM ont contribué à limiter le déclin d'espèces et d'habitats prioritaires en Outre-mer.

Les efforts concrets et collectifs de conservation menés depuis six ans ne s'arrêteront pas à la fin du projet. S'il a répondu à de nombreux questionnements naturalistes et scientifiques et permis l'amélioration de l'état de santé d'habitats et d'espèces fortement menacées, les efforts de protection vont se poursuivre. Dans de nombreux cas, des solutions ont pu être trouvées car proposées collectivement, de manière concertée, que ce soit avec les acteurs institutionnels, associatifs ou privés présents sur chacun des territoires. Les rencontres lors des séminaires du projet ont également créé des liens durables entre acteurs et permis d'accroître la transversalité entre les structures présentes en Outre-mer.

Plus généralement, l'ensemble des actions du LIFE BIODIV'OM a donné lieu à de nombreux échanges avec de multiples pays à travers le monde : Etats-Unis, Seychelles, Madagascar, Canaries, Nouvelle-Calédonie, Saint-Barthélemy, Sainte-Lucie ou encore les Comores, Zimbabwe, Nouvelle-Zélande, Barbade, Guadeloupe. Depuis 2021, les PTOM (TAAF, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis et Futuna et Saint-Pierre et Miquelon) sont éligibles au programme de financement LIFE ce qui représente une véritable opportunité pour protéger la biodiversité sur ces territoires. Compte tenu de la présence d'une biodiversité exceptionnelle, d'un taux d'endémisme important et des enjeux avifaunistiques présents dans certains territoires comme la Nouvelle-Calédonie ou la Polynésie française, la LPO espère pouvoir les intégrer dans un prochain projet LIFE ultramarin, au même titre que certains territoires tels que La Réunion ou la Guyane déjà présents auparavant.

Ce projet serait ainsi le premier projet Life à mobiliser plusieurs territoires ultramarins dont deux issus du Pacifique, un nouveau défi à venir mais surtout de nouveaux espoirs pour l'avifaune ultramarine.



WWW.LIFEBIODIVOM.FR



LIFE BIODIV'OM

Savane des Mornes © Vincent Briones

Bénéficiaires



Financeurs

